

Ecole de Musique et danse de Saint-Leu la Forêt

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 4 Février 2025

Etaient présents :

20 adhérents, dont tous les membres du Conseil d'Administration (Roger BACRI, Catherine BAUDET, Asmaa BELLA, Gelly BENIGNI, Odile CAMO, Marie-Danielle DORIN, Nadine GIRARD, Catherine GROSS, François GROSS, Arlette PICART-SANTOS et Catherine TORAILLE)

+ **22 adhérents** ayant donné leur pouvoir : soit **42 votants**

4 salariés de l'école : Sylvain GUICHARD responsable pédagogique, Laurence BOURGEOIS gestionnaire, Raluca MOULINIER et Sina FALLAHZADEH professeurs de piano

deux élues représentant la municipalité : Florence CAGNET et Fatimata PENE et par téléphone notre **commissaire aux comptes** : Isabelle ARRIBÉ,

ORDRE DU JOUR :

- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Rapport de la commissaire aux comptes
- Renouvellement des membres du CA
- Questions diverses

1°/ RAPPORT MORAL du président Mr Roger BACRI

Les faits marquants de l'année écoulée :

- une remontée significative des effectifs : **309 élèves** en fin d'exercice
- les premiers **départs à la retraite** et un important renouvellement de nos professeurs
- la réalisation d'une **plaquette de présentation** de l'école et de ses activités
- les concerts :
 - « **Sainte Cécile** » qui regroupe tous les chœurs de la ville, dont, pour notre école de musique, 2 chœurs d'adultes et 2 chorales d'enfants
 - « **Concert de Noël** »
 - 2 concerts au mois de Mai**, en partenariat avec une importante délégation de musiciens allemands, professionnels et amateurs, de l'école de musique **de Wendlingen** : une soirée **jazz** et une soirée de **musique baroque**
- **inauguration** en Septembre des locaux de l'école rénovés par la municipalité, intérieur et extérieur, rénovation qui constitue une grande amélioration du cadre de travail
- Roger BACRI remercie la municipalité pour **son soutien sans faille** et rappelle le montant de la subvention : **198 000 euros pour l'année civile 2024.**
- il rappelle enfin la **procédure**, toujours en cours, **de licenciement** de l'ancien directeur de l'école, monsieur Rémy Salaün : celui-ci, débouté en décembre 2023, de toutes ses demandes par le tribunal prudhommal de Montmorency a fait appel de ce jugement auprès de la cour d'appel de Versailles qui nous propose une **médiation** dont le premier rendez-vous est fixé au **19 Février prochain.**

Le rapport moral est adopté par 40 voix pour, 2 abstentions et 0 contre

Monsieur ROGER BACRI annonce officiellement **sa démission de son poste de président et du bureau** de l'école dont il **reste toutefois administrateur**.

Il précise qu'à son sens notre école s'apparente à une **PME** et le travail des **bénévoles** à un **travail non rémunéré**.

Voir en PJ, le bilan personnel qu'il tire des 6 années qu'il a consacrées à la présidence de notre association.

2°/ RAPPORT D'ACTIVITE du responsable pédagogique, Mr Sylvain GUICHARD

— Cette année encore, l'école a poursuivi son engagement dans le développement des **pratiques collectives**, tant en **musiques actuelles** qu'en **musique classique**. Elle compte, pour ce faire, plusieurs ensembles capables d'assurer des prestations collectives de bon niveau :

l'orchestre de chambre dirigé par Renée BAYI
le Big Band « Keep Swingin' » dirigé par Didier Vétillard
deux choeurs d'adultes et deux chorales d'enfants
trois groupes de danse classique.

En danse, l'année écoulée a été marquée par la **démission**, au mois de Mars, de son professeur Aurélie ZARA, remplacée bénévolement jusqu'à la fin de l'année par Catherine BAUDET, administratrice de l'école. Depuis la rentrée le **recrutement** d'une **excellente professeur** a permis une nette **remontée** des effectifs et une **prestation de très bonne tenue** pour le spectacle de Noël.

- En projet pour la prochaine année scolaire : une **refonte** complète des **cours de FM**, accompagnée du renforcement des exigences dans les évaluations.
- Il est rappelé que notre école est ouverte au plus large public possible : enfants et adultes, ainsi qu'aux **élèves en situation de handicap**, enfants et adultes également. Les **professeurs** sont **impliqués** dans cet **accueil du handicap**.
- A noter encore : des **interventions** dans les **écoles** (essentiellement Pagnol et Foch) et deux interventions dans l'année à la **médiathèque**.
- Enfin, Sylvain GUICHARD insiste sur le **rôle majeur** de Laurence BOURGEOIS, gestionnaire et **pivot de l'accueil**.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

3°/ RAPPORT FINANCIER de la trésorière adjointe, Mme Catherine GROSS

- La comptabilité est tenue par un cabinet externe, **le cabinet ALCYON**, auquel Laurence BOURGEOIS envoie les informations.
L'exercice s'entend du **1er Septembre au 31 Août**.
- Cette année est marquée par un important **déficit de 29 597 euros**, avec pour conséquence une **perte** sur nos **fonds propres** qui passent de **63 124 euros à 33 525 euros**.
- Nos difficultés sont dues notamment aux premiers **départs en retraite de 2 enseignantes**. Bien que provisionnés, cela a entraîné une forte augmentation des **charges de personnels**.
- L'école comptait à fin août 2024 **21 salariés** représentant **8 équivalents temps plein**
- pour **l'exercice en cours** un **déficit prévisible** est évalué entre **6 000 et 9 000 euros**, principalement dû aux frais liés à la **procédure inévitable de licenciement** d'une enseignante en situation d'inaptitude professionnelle
- La Ville a bien voulu nous accorder une **subvention pour l'année 2025** de **220 000 euros** pour faire face à ces difficultés. Outre sa subvention, la ville fait apparaître des **prêts de locaux** valorisés à hauteur de **22 000 euros**
- La **hausse d'élèves** inscrits en **piano** en cette rentrée 2025 nous a amenés à recruter **un professeur supplémentaire**
- Les tarifs pour **l'année 2025-2026**, ont été revus à la hausse (dont l'adhésion passée de **27 à 30 euros**) ce qui a généré une augmentation significative (**20 000 euros environ**) de nos recettes adhérents
- Le **bénévolat** reste difficile à chiffrer : il a été valorisé cette année à **42 619 euros**
- Il est prévu une recherche de **mécénat et partenariat financier** : deux dossiers sont en cours auprès de la **Société Générale** et du **Crédit Agricole**

Le rapport de gestion est approuvé à l'unanimité.

4°/ RAPPORT de la COMMISSAIRE AUX COMPTES Mme Isabelle ARRIBE (par téléphone)

- Les comptes font l'objet de deux rapports :
 - les comptes arrêtés par le CA et contrôlés sur pièces
 - l'examen des procédures
- Il n'y a pas de remarque particulière à formuler sur la gestion de l'école.
Les comptes sont **réguliers et sincères** et la commissaire n'a pas été avisée de convention particulière entre l'EMD et un autre prestataire, pas avisée non plus de convention règlementée.
- Remarque : Madame ARRIBE signale qu'il serait bon que des administrateurs puissent effectuer un **double contrôle des adhésions et procédures** que Laurence BOURGEOIS enregistre sur Opentalent .

Les comptes sont approuvés à l'unanimité et quitus est donné au trésorier à l'unanimité.
L'approbation vaut pour les comptes et l'affectation des résultats.

5°/ RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- En préambule, il est procédé à la présentation des membres du bureau à l'assemblée et rappelé que les **mandats** sont concédés pour **3 ans**, renouvelables par tiers.
- ROGER BACRI, François GROSS et Nadine GIRARD, sortants se représentent. Nous enregistrons **deux nouvelles candidatures** : Stéphane DUMONT et Juan DIAZ Del CANO. Tous les cinq sont **ré-élus** ou **élus** à l'unanimité.

6°/ QUESTIONS DIVERSES

- Nous avons toujours le problème de l'**alarme** qui se déclenche trop tôt et sur laquelle nous n'avons pas la main. Florence CAGNET nous informe qu'un message a été adressé le 17 Janvier à la société qui l'entretient sans réponse à ce jour.
Quant à la société qui l'a installée il y a 10 ans, elle n'existe plus aujourd'hui.
Comment reprendre la main ?
- Depuis la réfection des locaux, les **tableaux de liège** destinés à l'**affichage** dans le hall d'accueil manquent toujours malgré nos demandes réitérées.
- Il est demandé si un **règlement en ligne** des adhésions est prévu : ce n'est pas encore d'actualité.
- Un adhérent rappelle que **2027** sera le **centenaire** de la création à Saint-Leu d'une **école de clavecin**, par **Wanda Landowska**, claveciniste dont le collège porte le nom. Il serait bon en effet qu'une **manifestation particulière** soit prévue pour l'occasion.
- Enfin **Raluca MOULINIER**, professeur de piano à l'école et doyenne de nos enseignants, remercie ROGER BACRI et le conseil d'administration pour le **climat serein et apaisé** qui règne à l'école ces dernières années.

La Présidente
Catherine Gross

la secrétaire
Gelly Benigni

Compte rendu du Conseil d'Administration faisant suite à l'Assemblée Générale

Il est procédé à l'**élection du bureau** et à l'**attribution des tâches** de chacun.e.

Sont élu.e.s à l'unanimité :

Catherine GROSS : présidente
Gelly BENIGNI : secrétaire
Asmaa BELLA : trésorière
Arlette PICART-SANTOS : trésorière adjointe
Odile CAMO : en charge de la communication
Juan DIAZ del CANO : en charge du parrainage et du mécénat

Les deux réunions sont prolongées par un pot de l'amitié.

la Présidente
Catherine Gross

la secrétaire
Gelly Benigni